



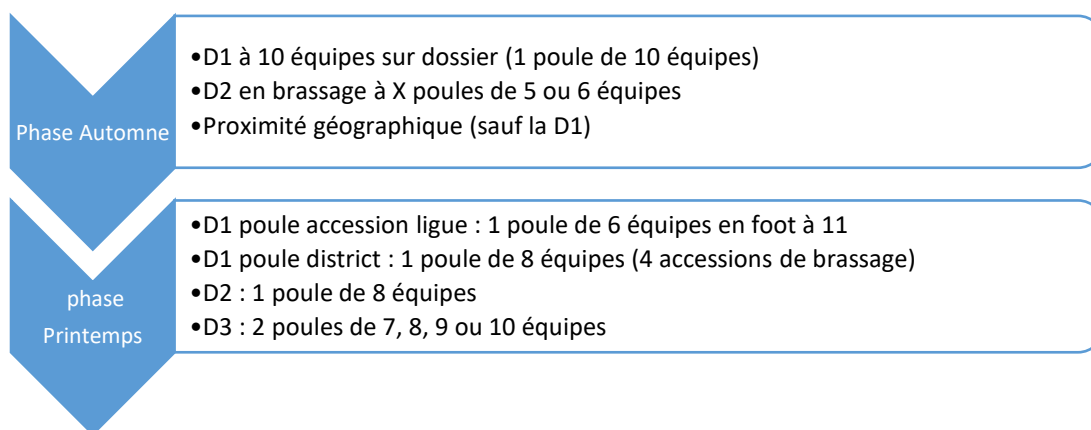
# REGLEMENTS CRITERIUM U13

*DROIT DE PROPRIETE ET D'EXPLOITATION DU DISTRICT DES ALPES DE FOOTBALL (DAF) : Conformément aux dispositions de l'article L333-1 du Code du Sport, le DAF est propriétaire du droit d'exploitation des compétitions qu'elle organise. On entend notamment par droit d'exploitation, sans que cette liste soit limitative, les droits relatifs à la diffusion audiovisuelle des rencontres et ce quel que soit le support (télévision, téléphonie mobile, internet...). Dès lors, aucune exploitation des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès du DAF.*

## Objectifs :

- Cohérence avec la réforme en cours pour l'accession U14G.
- Eviter les scores fleuves
- Jouer à son niveau
- Niveau favorisant les apprentissages

## Déroulement général :



## **Phase Automne (1<sup>ère</sup> phase)**

### Principes :

- D1 sur dossier
- D2 en zones géographiques
- Impossibilité d'avoir 2 équipes du même club dans le même groupe

### Engagements :

- 1 D1 à 10 équipes (sur dossier) en 1 poule de 10 Aller et un brassage en 4 poules de 6 en AR ou 7 Aller

### Calendrier :

- De septembre à décembre

Le calendrier D2 peut être adapté car les poules sont composées avec un nombre moins important d'équipes (donc moins de matchs à programmer).

### Calcul du classement :

* Match gagné .....	3 points.
* Match nul .....	1 point.
* Match perdu sur le terrain ou par pénalité (hors fraude).....	0 point.
* Match forfait ou perdu par mesure disciplinaire ou fraude sur licence ou abandon de terrain : .....	-1 point
* Match perdu par forfait lors des deux dernières rencontres : .....	- 2 points
* Défi gagné par rencontre .....	1 point

### En cas d'égalité :

Pour 2 équipes dans la même poule, le départage sera effectué par ordre des éléments suivants :

- 1) Le résultat de l'opposition directe entre ces deux équipes,
- 2) La différence de but général la plus grande entre ces deux équipes,
- 3) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 4) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

Pour 2 équipes dans des poules différentes.

- 1) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 2) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

## **Phase Printemps**

### Principes :

- ⚽ D1 poule d'accèsion ligue : 3 meilleures équipes de la phase automne par poule + répondre aux pré-requis à l'accèsion en U14R. En cas de défection prendre le premier ayant-droit disposant du plus grand nombre de point ou du plus grand coefficient de point).
- ⚽ D1 poule District : 1 poule de 8 équipes composée des 4 équipes restantes par poule de D1 + 4 accédants du brassage.
- ⚽ D2 : 1 poule de 8 équipes selon les classements de la phase automne du niveau D2
- ⚽ D3 : 2 groupes de 7, 8, 9 ou 10 équipes.

### Constitution des niveaux :

Equipes sélectionnées en D1 poule d'accèsion Ligue – 1 poule de 6 équipes – 6 équipes

- ⚽ Les 6 meilleures équipes de D1 phase Automne par poule (6 équipes) ET répondant au prérequis de l'accèsion en U14R.
- ⚽ A défaut, prendre le 1<sup>er</sup> ayant-droit selon plus grand nombre de point ou plus grand coefficient de point).

Equipes sélectionnées en D1 poule district – 1 poule de 8 équipes – 8 équipes

- ⚽ Les 4 équipes restantes de D1 phase Automne par poule (6 équipes)
- ⚽ Les 1<sup>er</sup> de chaque poule de brassage en D2 phase Automne.

Equipes sélectionnées en D2 – 1 poule de 8 équipes – 8 équipes

- ⚽ Les 2<sup>ème</sup> de chaque poule D2 phase Automne (4 équipes)
- ⚽ les 3<sup>ème</sup> de la D2 phase Automne (4 équipes)

Equipes sélectionnées en D3 – 2 poules de 8 équipes en match aller

- ⚽ Les 4<sup>ème</sup> de chaque poule de D2 phase Automne (4 équipes)
- ⚽ Les 5<sup>ème</sup> de chaque poule de D2 phase Automne (4 équipes)
- ⚽ Les 6<sup>ème</sup> de chaque poule de D2 phase Automne (4 équipes)
- ⚽ Les 7<sup>ème</sup> de chaque poule de D2 phase Automne (X équipes)

**La commission se réserve le droit de modifier l'organisation du niveau D2-D3 dans l'optique d'éviter des trop longs déplacements.**

**A la demande d'un club, il peut y avoir un relégué de D1 entre la phase Automne et la phase Printemps. Dans ce cas, une troisième équipe serait promu de D2.**

#### Calendrier :

- ⚽ De février à juin

#### Calcul du classement :

- \* Match gagné ..... 3 points.
- \* Match nul ..... 1 point.
- \* Match perdu sur le terrain ou par pénalité (hors fraude)..... 0 point.
- \* Match forfait ou perdu par mesure disciplinaire ou fraude sur licence ou abandon de terrain : ..... -1 point
- \* Match perdu par forfait lors des deux dernières rencontres : ..... - 2 points
- \* Défi gagné par rencontre ..... 1 point

#### *En cas d'égalité :*

Pour 2 équipes dans la même poule, le départage sera effectué par ordre par les éléments suivants :

- 5) Le résultat de l'opposition directe entre ces deux équipes,
- 6) La différence de but général la plus grande entre ces deux équipes,
- 7) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 8) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

Pour 2 équipes dans des poules différentes.

- 3) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 4) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

# CRITERIUM U13 – ENGAGEMENT D1

## Critère d'engagement en D1

### PHASE AUTOMNE

La phase automne se déroulera en 1 groupe de 10 équipes.

Les équipes réserves ne peuvent pas s'engager sauf exemption de la commission foot éducatif, en lien avec le niveau de pratique.

Les clubs seront classés suivant les critères définis dans le tableau ci-après, et sont comptabilisés par rapport à :

- 🏆 La participation U11 en N-1,
- 🏆 La participation des joueurs U12 en N-1 (futur U13) dans le PPF et dans le critérium U13.

CRITERES D'ENGAGEMENT U13 D1			
A partir de la saison 2022/2023			
CRITERES SPORTIFS : 70% des points (35 points)			
			Points
Critérium U13 N-1	Classement	D1	1 <sup>er</sup> = 10 pts, 2 <sup>ème</sup> = 9 pts, ...
		D2	1 <sup>er</sup> = 4 pts, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> = 2 pts
Challenge U11	Participation		10 pts
Plateau U11	Participation	100% de participation	10 pts
		80% à 99% de participation	6 pts
		60% à 79% de participation	4 pts
		0 à 59% de participation	0 pt
CPD U12	Observation	Joueurs retenus dans le dernier tour	2 pts par joueur (maximum 10 pts)
		Joueurs retenus pour la finalité	1 pt par joueur (maximum 5 pts)
CRITERES STRUCTURELS : 30 % des points (15 points)			
CRITERES ENCADREMENT			
	Diplôme		Points
	BMF, BEF ou +		+3 pts
	CFF 1 2 3 ou <b>DF Coach jeunes</b> ou <b>DF Responsable EF</b>		10 pts
	CFF 2 ou CFF 1 ou <b>CFI U10-U13</b>		6 pts
	Module U13 ou module U11 ou <b>AF Accompagnement d'une équipe</b>		3 pts
	Autres modules ou aucune attestation		0 pt
CRITERES LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label en N-1		Niveau	Points
		Elite	5 pts
		Excellence	5 pts
		Espoir	5 pts
		3 projets sur 4	3 pts
		2 projets sur 4	2 pts
		1 projet sur 4	1 pt
MALUS			
	Type		Points
	Absence CPD U13-U12 (absence non justifiée par joueur convoqué/date)		-2 pts / absence